

Volet B**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***18332504***Déposé
12-10-2018

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/10/2018 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0449130091
Dénomination : (en entier) : **FR MOTORS**
 (en abrégé) :
Forme juridique : Société anonyme
Siège : Gentsesteenweg 636
 (adresse complète) 1080 Molenbeek-Saint-Jean
Objet(s) de l'acte : CAPITAL, ACTIONS

Suivant procès-verbal dressé par Maître Didier BRUSSELMANS, Notaire à Berchem-Sainte-Agathe, le 10 octobre 2018, en cours d'enregistrement, il résulte que s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "**FR MOTORS**", ayant son siège social à Molenbeek-Saint-Jean (1080 Bruxelles), Chaussée de Gand 636, immatriculée au registre des personnes morales de Bruxelles sous le numéro 0449.130.091 et assujettie à la T.V.A. sous le numéro BE0449.130.091

(....)

L'assemblée a décidé la modification suivante :

- décide de réduire le capital social souscrit quatre cent cinquante mille euros (€ 450.000,00) pour le ramener de cinq cent douze mille euros (€ 512.000,00) à soixante-deux mille euros (€ 62.000,00), par remboursement aux actionnaires précités sans annulation de titres.

- de modifier l'article 5 des statuts et de le remplacer par le texte suivant : "*Le capital social est fixé à soixante-deux mille euros (€ 62.000,00). Il est représenté par cent vingt-cinq (125) actions, sans désignation de valeur nominale.*"

- confère tous pouvoirs au conseil d'administration pour l'exécution des résolutions prises sur les objets qui précèdent et l'établissement du texte coordonné des statuts, compte tenu de la modification du capital.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE délivré sous forme digitale, dans le seul but d'être déposé au Greffe du Tribunal de commerce, aux fins d'insertion aux annexes du Moniteur Belge.

Didier BRUSSELMANS

Notaire

Rue des Soldats, 60

B-1082 Berchem-Sainte-Agathe

Déposé en même temps: une expédition, statuts coordonnés.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature.